

Intentions de vote pour les élections législatives anticipées en cas de dissolution de l'Assemblée nationale en 2023

Notice technique à la Commission des sondages

Mercredi 15 mars 2023

Département Politique & Opinion

Tél: 01 44 87 60 30

Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée en ligne du 3 au 7 mars 2023

Enquête réalisée sur offre réelle, c'est-à-dire que chaque répondant se voyait proposer la liste officielle des candidats au 1^{er} tour des élections législatives 2022 dans sa propre circonscription.



Échantillon de 2 345 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, dont 2 108 personnes inscrites sur les listes électorales.



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région et comportement électoral antérieur de l'interviewé(e).



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les intentions de vote mesurent un rapport de force à un moment donné. Elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme étant prédictives des résultats du scrutin.
- La marge d'erreur des résultats d'ensemble s'établit, selon le score visé, entre plus ou moins 1,4 et 2,5 points.
- Aucune reprise de ce sondage ne peut être faite sans que soit reprise également la mention relative aux marges d'erreur.
- Les rappels font référence aux enquêtes suivantes (à mentionner en cas de reprises) :
 - « L'Observatoire Parlement vague 1 » réalisée en ligne du 23 au 26 septembre 2022 pour <u>Séance Publique</u> auprès d'un échantillon de 1 059 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.
 - « L'Observatoire Parlement vague 2 » réalisée en ligne du 6 au 9 janvier 2023 pour <u>Séance Publique</u> auprès d'un échantillon de 1 024 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.
- NB : lors des reprises de ce sondage, merci de mentionner le nom de l'institut et du commanditaire « Toluna Harris Interactive pour Challenges ».





Méthodologie d'enquête

Méthodologie d'enquête



Les répondants à cette étude sont issus du panel propriétaire Toluna-Harris Interactive.

Les panélistes Toluna ayant complété le questionnaire obtiennent des points cumulables pour une valeur inférieure à 1 euro.





Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4





Données socio-démographiques

$\sqrt{1}$			
	SEXE	Brut	Redressé
+	Un homme	48	48
	Une femme	52	52
	ÂGE		
•	18 - 24 ans	12	11
	25 - 34 ans	15	16
	35 - 49 ans	26	26
	50 – 64 ans	25	25
	65 ans et plus	22	22
— О — Р	CS DE L'INTERVIEWÉ(E)		
	PCS+	31	29
_	PCS-	31	31
	Inactifs	38	40
	REGION		
	Région Parisienne	19	18
	Nord-Est	26	23
	Nord-Ouest	23	23
	Sud-Est	21	25
	Sud-Ouest	11	11



Données politiques



VOTE AU 1ER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2022	Bruts (Base ensemble)	Redressé (Base ensemble)
Nathalie Arthaud	1	-
Philippe Poutou	1	1
Fabien Roussel	3	2
Jean-Luc Mélenchon	16	18
Anne Hidalgo	2	2
Yannick Jadot	5	4
Emmanuel Macron	23	24
Valérie Pécresse	6	4
Nicolas Dupont-Aignan	2	2
Marine Le Pen	21	20
Eric Zemmour	4	6
Jean Lassalle	2	3
Vous avez voté blanc ou nul	8	8
Vous vous êtes abstenu(e)	6	6





Certitude d'aller voter et sûreté du choix



CERTITUDE D'ALLER VOTER AU <u>PREMIER</u> TOUR EN CAS D'ÉLECTIONS LEGISLATIVES ANTICIPEES EN 2023	Redressés
Tout à fait certain(e) d'aller voter	66
CERTITUDE D'ALLER VOTER AU <u>PREMIER</u> TOUR EN CAS D'ÉLECTIONS LEGISLATIVES ANTICIPEES EN 2023 (Note/10)	
Tout à fait décidé(e) à aller voter (note 10/10)	51





Proportion de répondants ne se prononçant pas sur chaque question

Si le 1er tour des élections législatives avait lieu dimanche prochain dans votre circonscription, seriez-vous tout à fait certain(e), plutôt certain(e) ou pas du tout certain(e) d'aller voter?

■ NSP = 0%

Et plus précisément, sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure seriez-vous décidé(e) à aller voter au 1er tour des élections législatives ?

■ NSP = 0%

Si le 1er tour des élections législatives avait lieu dimanche prochain dans votre circonscription, parmi les candidats suivants, pour lequel y aurait-il le plus de chances que vous votiez ? (La liste suivante correspond à l'offre de candidats dans votre circonscription lors du 1er tour des élections législatives le 12 juin 2022)

- Vous voteriez blanc ou nul = 13%
- Vous vous abstiendriez = 8%
- NSP = 0%





QUESTIONNAIRE

Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales françaises?

- Oui
- Non

Aux inscrits sur les listes électorales

Si le 1er tour des élections législatives avait lieu dimanche prochain dans votre circonscription, seriez-vous tout à fait certain(e), plutôt certain(e) ou pas du tout certain(e) d'aller voter?

- Tout à fait certain(e)
- Plutôt certain(e)
- Plutôt pas certain(e)
- Pas du tout certain(e)

Aux inscrits sur les listes électorales

Et plus précisément, sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure seriez-vous décidé(e) à aller voter au 1er tour des élections législatives ?

- 1 = Pas du tout décidé(e) à aller voter
- 2
- 4
- 5
- 6
- 8 8.
- 10 = Tout à fait décidé(e) à aller voter





Aux inscrits sur les listes électorales

Si le 1er tour des élections législatives avait lieu dimanche prochain dans votre circonscription, parmi les candidats suivants, pour lequel y aurait-il le plus de chances que vous votiez ? (La liste suivante correspond à l'offre de candidats dans votre circonscription lors du 1er tour des élections législatives le 12 juin 2022)

- Offre reconstruite à partir de l'offre réelle de 2022 dans chaque circonscription
- 1. Un candidat soutenu par un parti d'extrême-gauche (LO/NPA)
- 2. Un candidat soutenu par la NUPES (Nouvelle Union populaire écologique et sociale : France Insoumise, Europe Ecologie les Verts, Parti Communiste, Parti socialiste...)
- 3. Un candidat de gauche non soutenu par la NUPES
- 4. Un candidat soutenu par la majorité présidentielle (Renaissance ex-La République en Marche, le MoDem, Agir, Horizons...)
- 5. Un candidat du centre non soutenu par la majorité présidentielle
- 6. Un candidat soutenu par Les Républicains et UDI
- 7. Un candidat divers droite
- 8. Un candidat soutenu par l'Union Pour la France (Debout la France, Les Patriotes...)
- 9. Un candidat soutenu par le Rassemblement National
- 10. Un candidat soutenu par Reconquête! (le parti d'Éric Zemmour)
- 11. Un candidat soutenu par une autre formation politique
- 12. Vous voteriez blanc
- 13. Vous voteriez nul
- 14. Vous vous abstiendriez

Aux inscrits sur les listes électorales

Et diriez-vous que vous êtes tout à fait sûr(e) de votre choix ou que vous pourriez encore changer d'avis ?

- 1. Vous êtes tout à fait sûr(e) de votre choix
- 2. Vous pourriez encore changer d'avis





A tous

Selon-vous, les parlementaires suivants devraient-ils voter ou non les projets de lois portés par le gouvernement ?

- 1. Communistes
- 2. Insoumis
- 3. Socialistes
- 4. Ecologistes
- 5. Renaissance (la formation politique d'Emmanuel Macron)
- 6. MoDem
- 7. Horizons (la formation politique d'Edouard Philippe)
- 8. Républicains
- 9. Rassemblement National
- 1. Devraient voter tous les projets de loi du gouvernement
- 2. Devraient décider au cas par cas de voter ou de s'opposer aux projets de loi du gouvernement
- 3. Devraient s'opposer à tous les projets de loi du gouvernement

A tous

A l'issue des élections législatives de juin 2022, Renaissance (la formation politique d'Emmanuel Macron) et ses mouvements alliés (le MoDem et Horizons) ont obtenu une majorité relative à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire qu'ils ne disposent pas de la majorité absolue. Diriez-vous de cette situation que...?

- 1. C'est plutôt une bonne chose car cela va inciter les députés de la majorité à dialoguer avec d'autres formations politiques pour aboutir à des compromis
- 2. C'est plutôt une mauvaise chose car cela ne permet pas à la majorité de voter les lois qu'elle propose et pourrait créer des situations de blocage





A tous

Plusieurs moyens d'actions sont possibles lorsque des députés cherchent à s'opposer à un projet de loi du gouvernement. Pour chacun d'entre eux diriez-vous que ?

- 1. Prendre la parole dans l'hémicycle pour essayer de convaincre les autres députés de ne pas voter le projet de loi
- 2. Déposer beaucoup d'amendements afin de ralentir le débat parlementaire
- 3. Déposer un amendement afin d'améliorer le texte
- 4. Saisir le Conseil constitutionnel pour faire suspendre une loi avant son entrée en vigueur
- 5. Déposer une motion de censure (c'est-à-dire organiser un vote des députés afin de provoquer la démission du gouvernement)
- 6. Interpeller les membres du gouvernement ou les autres députés (en faisant du bruit, etc.) afin de ralentir le travail de l'Assemblée nationale
- 7. Prendre la parole dans les médias afin de défendre son point de vue
- 8. Participer à une manifestation contre un projet de loi
- 9. Inciter les citoyens à manifester contre un projet de loi
- 1. C'est un moyen approprié pour s'opposer à un projet de loi
- 2. Ce n'est pas un moyen approprié pour s'opposer à un projet de loi, mais c'est parfois nécessaire
- 3. Ce n'est pas un moyen approprié pour s'opposer à un projet de loi, quel que soit le contexte

A tous

Le Président de la République dispose du droit de dissoudre l'Assemblée nationale et de convoquer de nouvelles élections législatives. Selon-vous, Emmanuel Macron doit-il exercer ce pouvoir et dissoudre l'Assemblée nationale au cours de l'année 2023 ?

- 1. Oui tout à fait
- 2. Oui plutôt
- 3. Non plutôt pas
- 4. Non pas du tout

A tous

Et selon-vous, le Président de la République, Emmanuel Macron va-t-il exercer son droit et dissoudre l'Assemblée nationale au cours de l'année 2023 ?

- 1. Oui, certainement
- 2. Oui, probablement
- 3. Non, probablement pas
- 4. Non, certainement pas







RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4





LÉGISLATIVES 2022

Eléments de contexte



Pour mémoire : résultat de l'élection présidentielle 2022

Source : Ministère de l'Intérieur

En % de votes exprimés

Vote au 1 ^{er} tour	% Exprimés
Nathalie Arthaud	0,6
Philippe Poutou	0,8
Fabien Roussel	2,3
Jean-Luc Mélenchon	22,0
Anne Hidalgo	1,8
Yannick Jadot	4,6
Emmanuel Macron	27,8
Valérie Pécresse	4,8
Nicolas Dupont-Aignan	2,1
Marine Le Pen	23,2
Éric Zemmour	7,1
Jean Lassalle	3,1

Vote au 2 nd tour	% Exprimés
Emmanuel Macron	58,5
Marine Le Pen	41,5







Pour mémoire : résultat des élections législatives 2022



Source : Ministère de l'Intérieur

En % de votes exprimés

Vote au 1 ^{er} tour	% Exprimés
Divers extrême gauche	1,17
Parti radical de gauche	0,56
Nouvelle union populaire écologique et sociale	25,66
Divers gauche	3,14
Ecologistes	2,67
Divers	0,85
Régionaliste	1,28
Ensemble ! (Majorité présidentielle)	25,75
Divers centre	1,25
Union des Démocrates et des Indépendants	0,87
Les Républicains	10,42
Divers droite	2,33
Droite souverainiste	1,10
Reconquête!	4,24
Rassemblement National	18,68
Divers extrême droite	0,03

Vote au 2 nd tour	% Exprimés	Nombre de sièges
Divers extrême gauche	0,05	-
Nouvelle union populaire écologique et sociale	31,60	131
Divers gauche	2,14	22
Divers	0,09	1
Régionaliste	1,28	10
Ensemble ! (Majorité présidentielle)	38,57	245
Divers centre	0,48	4
Union des Démocrates et des Indépendants	0,31	3
Les Républicains	6,98	61
Divers droite	1,11	10
Droite souverainiste	0,09	1
Rassemblement National	17,30	89





LÉGISLATIVES 2022

Intentions de vote de 1^{er} tour en cas de dissolution de l'Assemblée nationale en 2023



Intentions de vote pour le 1^{er} tour des élections législatives anticipées en cas de dissolution RESIDENTIELLE l'Assemblée nationale en 2023



Intentions de vote pour le 1er tour des élections législatives anticipées en cas de dissolution de l'Assemblée nationale en 2023 (rapport de force national reconstruit à partir de l'offre réelle dans chaque circonscription pour les élections législatives 2022)

Aux inscrits sur les listes électorales, en % de votes exprimés		Résultats au 1 ^{er} tour des élections législatives 2022
Un candidat soutenu par un parti d'extrême-gauche (LO/NPA)	11	1,2
Un candidat soutenu par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (La France Insoumise, le Parti Communiste, le Parti socialiste et Europe Ecologie Les Verts…)		25,7
Un candidat de gauche, non soutenu par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale	6	3,7
Un candidat soutenu par la majorité présidentielle (Renaissance ex-La République en Marche, le MoDem, Agir, Horizons)		25,8
Un candidat du centre, non soutenu par la majorité présidentielle	1	1,3
Un candidat soutenu par Les Républicains et l'UDI	10	11,3
Un candidat divers droite	3	2,3
Un candidat soutenu par l'Union Pour la France (Debout la France, Les Patriotes)	 -1	1,1
Un candidat soutenu par le Rassemblement National	2	18,7
Un candidat soutenu par Reconquête ! (le parti d'Eric Zemmour)	4	4,2
Un candidat soutenu par une autre formation politique	4	4,8





Rappel : Les intentions de vote mesurent un rapport de force à un moment donné. Elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme étant prédictives des résultats du scrutin. La marge d'erreur des résultats d'ensemble s'établit, selon le score visé, entre plus ou moins 1,4 et 2,5 points.

Intentions de vote pour le 1er tour des élections législatives anticipées en cas de dissolution des lections le lection de le lections le lection de le lection l'Assemblée nationale en 2023 selon le vote au 1er tour de l'élection présidentielle 2022

Intentions de vote pour le 1er tour des élections législatives anticipées en cas de dissolution de l'Assemblée nationale en 2023 (rapport de force national reconstruit à partir de l'offre réelle dans chaque circonscription pour les élections législatives 2022)

Aux inscrits sur les listes électorales, en % de votes exprimés

		Vote au 1 ^{er} tour de l'élection présidentielle 2022							
	Jean-Luc MÉLENCHON	Yannick JADOT	Emmanuel MACRON	Valérie PECRESSE	Marine LE PEN	Éric ZEMMOUR			
Un candidat soutenu par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (La France Insoumise, le Parti Communiste, le Parti socialiste et Europe Ecologie Les Verts)	72	52	8	3	2	5			
Un candidat de gauche, non soutenu par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale	11	25	3	1	1	3			
Un candidat soutenu par la majorité présidentielle (Renaissance ex-La République en Marche, le MoDem, Agir, Horizons)	5	13	71	10	3	4			
Un candidat soutenu par Les Républicains et l'UDI	1	3	7	67	7	9			
Un candidat soutenu par le Rassemblement National	3	4	2	4	77	17			
Un candidat soutenu par Reconquête ! (le parti d'Éric Zemmour)	1	1	1	1	3	56			

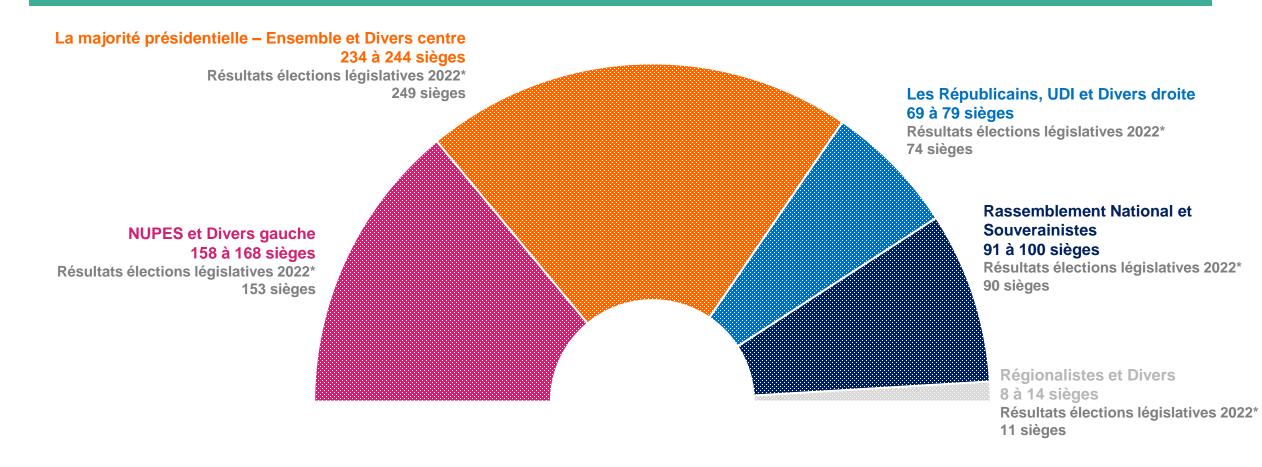




Note de lecture : Parmi les électeurs de Yannick Jadot au 1^{er} tour de l'élection présidentielle 2022 exprimant une intention de vote pour les élections législatives anticipées en cas de dissolution de l'Assemblée nationale en 2023, 52% auraient l'intention de voter pour un candidat soutenu par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale au 1er tour.

Composition projetée de l'Assemblée nationale en cas d'élections législatives anticipées suits à une dissolution de l'Assemblée nationale en 2023

Projection en sièges à l'Assemblée nationale en cas d'élections législatives anticipées suite à une dissolution de l'Assemblée nationale en 2023







Rappel : Les intentions de vote permettant cette projection mesurent un rapport de force à un moment donné. Elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme étant prédictives des résultats du scrutin.

*Source : Ministère de l'Intérieur

LÉGISLATIVES 2022

Le regard des Français sur une possible dissolution de l'Assemblée nationale

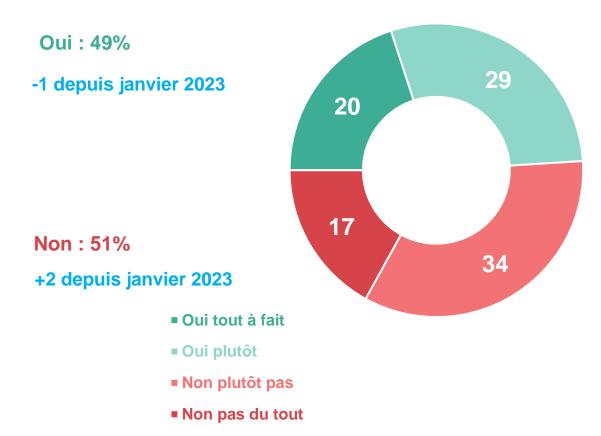


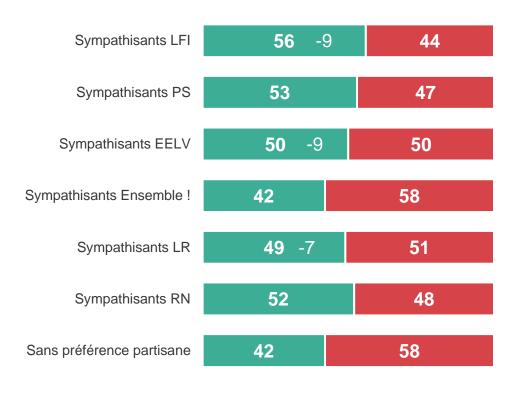
Les Français se montrent partagés quand au fait qu'Emmanuel Macron utilise son droit de dissoudre l'Assemblée nationale. Notons que les sympathisants insoumis, écologistes et républicains se prononcent un peu plument d'une dissolution (mais dans une proportion moindre qu'il y a deux mois).

2 0 2 2

Le Président de la République dispose du droit de dissoudre l'Assemblée nationale et de convoquer de nouvelles élections législatives. Selon-vous, Emmanuel Macron doit-il exercer ce pouvoir et dissoudre l'Assemblée nationale au cours de l'année 2023 ?

À tous, en %





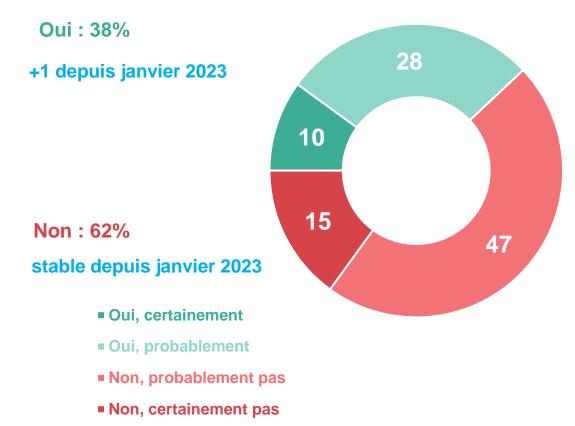


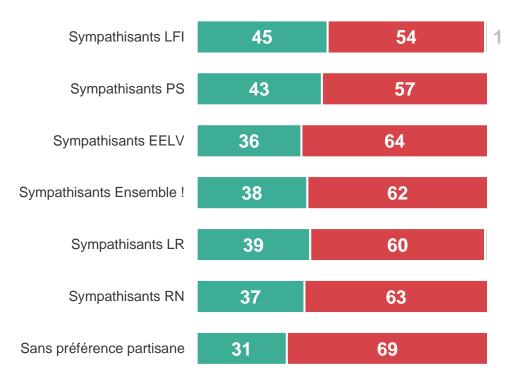


Les Français se montrent peu convaincus qu'Emmanuel Macron va utiliser son droit de dissoudre l'Assemblée nationale en 2023. Si les sympathisants insoumis et socialistes anticipent davantage cette éventualité ilspressorte montrent pas majoritairement convaincus du fait que cela se produira réellement 2 0 2 2

Et selon-vous, le Président de la République, Emmanuel Macron va-t-il exercer son droit et dissoudre l'Assemblée nationale au cours de l'année 2023 ?

À tous, en %









Ne se prononce pas

LÉGISLATIVES 2022

Le regard des Français sur les oppositions à l'Assemblée nationale



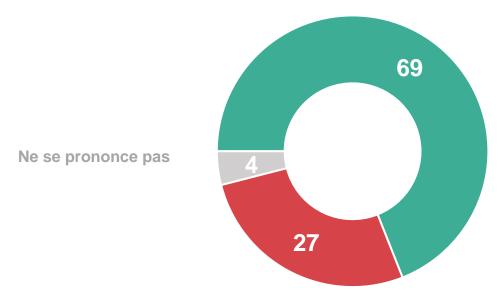
7 Français sur 10 estiment que la situation de majorité relative est plutôt une bonne chose, en légère hausse par rapport à la mesure de janvier 2023. Notons qu'un peu plus de la moitié des proches de la majorité estimentale cette situation est une bonne chose.

2 0 2 2

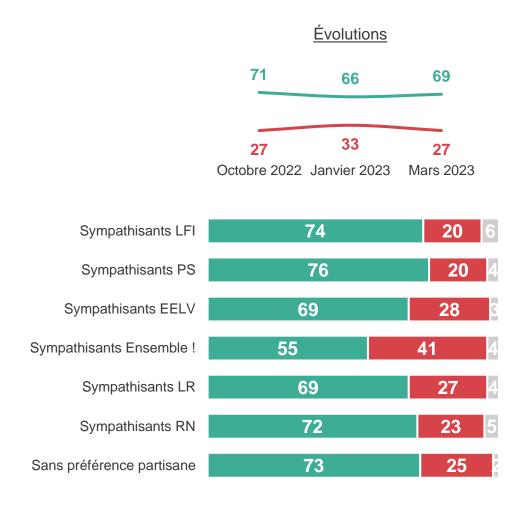
A l'issue des élections législatives de juin 2022, Renaissance (la formation politique d'Emmanuel Macron) et ses mouvements alliés (le MoDem et Horizons) ont obtenu une majorité relative à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire qu'ils ne disposent pas de la majorité absolue. Diriez-vous de cette situation que...

À tous, en %

C'est plutôt une bonne chose car cela va inciter les députés de la majorité à dialoguer avec d'autres formations politiques pour aboutir à des compromis



C'est plutôt une mauvaise chose car cela ne permet pas à la majorité de voter les lois qu'elle propose et pourrait créer des situations de blocage

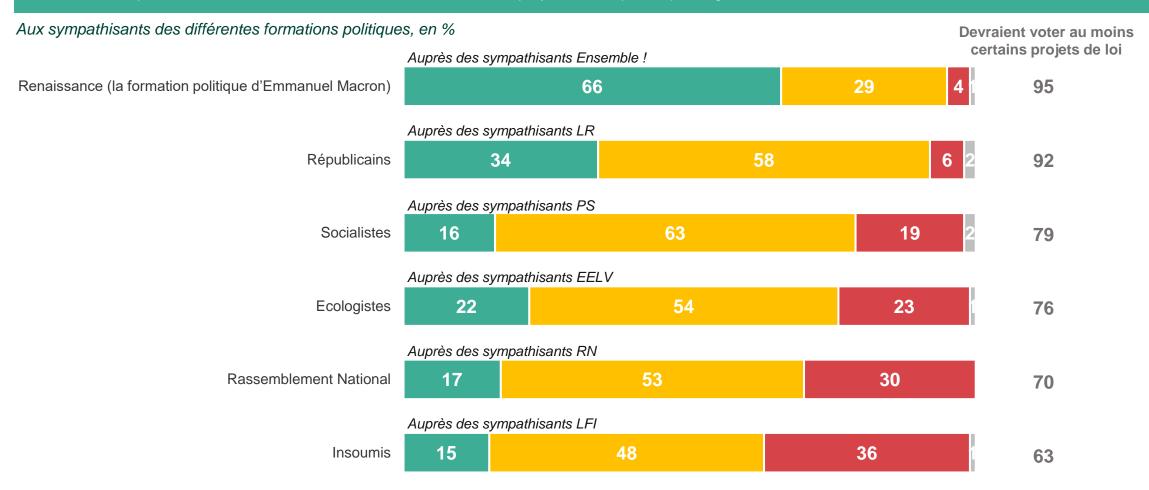






De manière générale, les sympathisants des différentes formations politiques d'opposition estiment majoritairement que « leurs » parlementaires devraient décider au cas par cas de voter ou de s'opposer aux projets de loi du gouvernement. Plus religiones par le loi du gouvernement décider au cas par cas de voter ou de s'opposer aux projets de loi du gouvernement. Plus religiones par le loi du gouvernement de loi du gouvernem sympathisants insoumis estiment que « leurs » parlementaires devraient s'opposer à tous les projets de loi du gouverne pent 7 7

Selon-vous, les parlementaires suivants devraient-ils voter ou non les projets de lois portés par le gouvernement ?





- Devraient décider au cas par cas de voter ou de s'opposer aux projets de loi du gouvernement
- Devraient s'opposer à tous les projets de loi du gouvernement





■ Ne se prononce pas

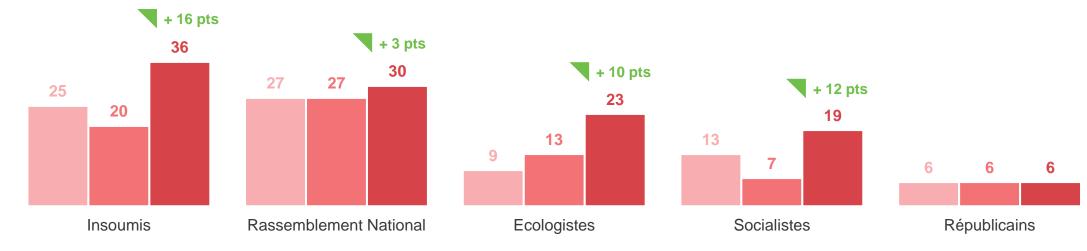
29

A l'exception des sympathisants LR, les proches des formations politiques d'opposition déclarent nettement plus qu'en début d'année que « leurs » parlementaires devraient s'opposer à tous les projets de loi du gouvernement 2

Selon-vous, les parlementaires suivants devraient-ils voter ou non les projets de lois portés par le gouvernement ?

Aux sympathisants des différentes formations politiques, en % de réponses « Devraient s'opposer à tous les projets de loi du gouvernement »

- **Octobre 2022**
- Janvier 2023
- Mars 2023

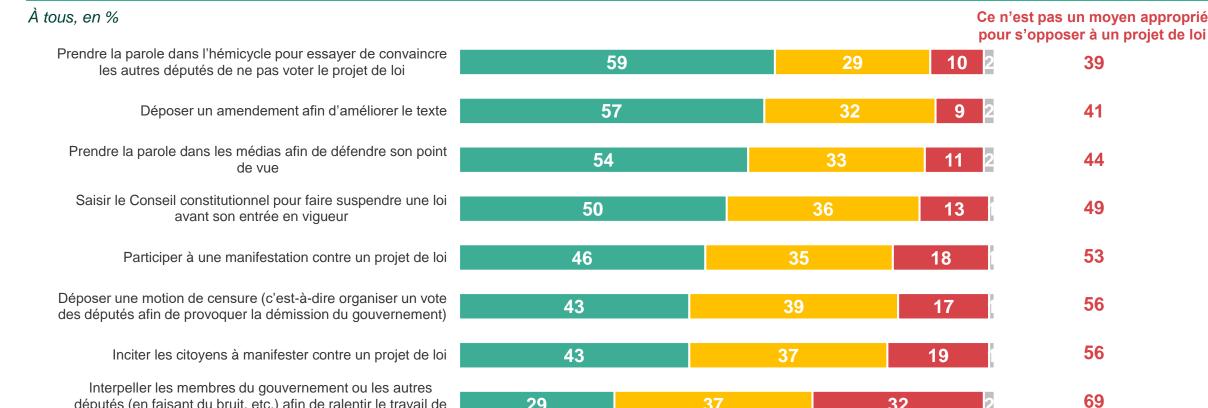






Les moyens d'actions conventionnels dont disposent les députés (prise de parole dans l'hémicycle, dépôt d'un amendement, prise de parole dans les médias) sont considérés comme appropriés pour s'opposer à un projet de loi par plus de la moitié plassification. Le fait d'interpeller des ministres ou députés, ou encore de déposer de nombreux amendements sont perçus plus négativement 🤈

Plusieurs moyens d'actions sont possibles lorsque des députés cherchent à s'opposer à un projet de loi du gouvernement. Pour chacun d'entre eux diriez-vous que...?



■ C'est un moyen approprié pour s'opposer à un projet de loi

29

27



■ Ce n'est pas un moyen approprié pour s'opposer à un projet de loi, quel que soit le contexte

37

41

32

30



députés (en faisant du bruit, etc.) afin de ralentir le travail de l'Assemblée nationale Déposer beaucoup d'amendements afin de ralentir le débat

parlementaire

71

L'opinion concernant les moyens d'actions appropriés à disposition des députés pour s'opposer à un projet de loi PRESIDENTIELLE du gouvernement, selon la proximité politique

Plusieurs moyens d'actions sont possibles lorsque des députés cherchent à s'opposer à un projet de loi du gouvernement. Pour chacun d'entre eux diriez-vous que...?

À tous, en % de réponses « C'est un moyen approprié pour s'opposer à un projet de loi »

			Proximité politique					
	Ensemble des Français	LFI	PS	EELV	Ensemble !	LR	RN	Sans préférence partisane
Prendre la parole dans l'hémicycle pour essayer de convaincre les autres députés de ne pas voter le projet de loi	59	65	74	68	54	67	61	53
Déposer un amendement afin d'améliorer le texte	57	64	68	63	54	63	65	50
Prendre la parole dans les médias afin de défendre son point de vue	54	62	68	61	48	56	57	49
Saisir le Conseil constitutionnel pour faire suspendre une loi avant son entrée en vigueur	711	63	61	56	36	46	57	46
Participer à une manifestation contre un projet de loi	46	66	62	59	26	36	50	42
Déposer une motion de censure (c'est-à-dire organiser un vote des députés afin de provoquer la démission du gouvernement)		60	57	50	26	36	54	36
Inciter les citoyens à manifester contre un projet de loi	43	67	54	56	24	35	50	38
Interpeller les membres du gouvernement ou les autres députés (en faisant du bruit, etc.) afin de ralentir le travail de l'Assemblée nationale		41	31	33	20	34	34	24
Déposer beaucoup d'amendements afin de ralentir le débat parlementaire		41	34	30	14	27	33	22
interactive toluna*								

Contacts

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée des éléments techniques suivants : le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire** de l'étude, la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



Facebook



Twitter



LinkedIn

Contacts Harris Interactive en France:

- Jean-Daniel Lévy Directeur délégué Stratégies politiques et d'opinion 01 44 87 60 30 <u>idlevy@harrisinteractive.fr</u>
- Pierre-Hadrien Bartoli Directeur des études politiques 01 44 87 61 05 phbartoli@harrisinteractive.fr

